



## **AVIS PUBLIC**

### **DÉROGATION MINEURE CONCERNANT L'IMMEUBLE SITUÉ AU 793, BOULEVARD DE L'INDUSTRIE**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal, le **17 avril 2019 à 19 h 30** à la Mairie de Saint-Paul, 18, boulevard Brassard, Saint-Paul.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante:

Nature et effets:

L'aire de stationnement projetée est non conforme:

- la largeur des cases de stationnement serait de 2,54 mètres alors que la réglementation d'urbanisme exige une largeur de 2,7 mètres par case;
- l'aire de stationnement possède une marge de 1,18 mètre à la ligne avant alors que la réglementation municipale exige une marge de 1,50 mètre.

Identification du site concerné:

La propriété visée par la demande est le lot 3 830 078 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Joliette, portant le numéro civique 793, boulevard de l'Industrie, Saint-Paul.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

**DONNÉ à SAINT-PAUL, ce PREMIER jour du mois d'AVRIL  
deux mille dix-neuf.**

Directeur général et secrétaire-trésorier

M<sup>e</sup> Richard B. Morasse, MBA